

Niveau 4

Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé

MAJ : 24/10/2025

Certification

La mission du Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé est d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne handicapée et/ou à son insertion dans le monde ordinaire.

Objectifs

- ✓ Permettre une appréhension globale de sa mission. Celle-ci consiste à assurer la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement des personnes vulnérables.
- ✓ Développer des compétences du métier en assurant l'équilibre entre toutes les composantes de la mission : accompagnement, production, professionnalisation.

Programme

Possibilité de suivre la formation en parcours complet (3 blocs) ou en parcours partiel par bloc. Enseignement théorique composé de 3 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé (161 heures)
- Bloc 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé (133 heures)
- Bloc 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé (133 heures).

Certification : 14 heures pour un parcours complet.

Pour des parcours partiels, un programme de formation individualisé sera proposé à partir de l'entretien de positionnement.

Formation

Méthodes mobilisées

Cours, travaux dirigés, séminaires, conférences, journée d'études, atelier de recherche, mise en situation de travail, analyse de la pratique professionnelle, accompagnement individualisé et collectif.

Dispositif d'évaluation formative

Accès à l'évaluation ([cf. référentiel de certification](#))

Pour accéder à l'évaluation, le candidat devra satisfaire les éléments suivants attestés par l'organisme de formation. L'évaluation des compétences se fait à partir :

- de la rédaction d'un écrit support portant sur des situations particulières en lien avec les compétences des trois blocs.
- d'un entretien, d'une durée de 75 minutes pour les trois blocs, au cours duquel le candidat présente son parcours, ses activités au sein de son établissement ; explicite les situations choisies à l'écrit, échange avec le jury, autour d'un questionnaire apporté par le jury, pour éclairer l'ensemble des compétences attendues du métier.

Titre accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les 3 blocs ou par bloc. En cas de validation partielle, il pourra présenter un ou plusieurs blocs de compétences lors d'une autre session d'évaluation.

Public

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Les salariés encadrant des personnes en situation de handicap, dans un ESAT ou une Entreprise Adaptée, dans le cadre des dispositifs de formation continue,
- Les apprentis en ESAT ou EA (cf. [Sections d'apprentissage](#))

- Les salariés en reconversion professionnelle* dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet, ayant effectué un stage d'immersion de 10 jours minimum (70 h)

- Les demandeurs d'emploi*, ayant effectué un stage d'immersion de 10 jours minimum (70 h).

* prérequis

Durée pour un parcours complet

1526 h au total réparties comme suit :

Formation théorique : 441h

Formation pratique : 1085h (980h de stage long pour les personnes en reconversion professionnelle ou les demandeurs d'emploi + 105h de stage court pour tous les stagiaires)

La formation pratique se déroule obligatoirement en ESAT ou en EA.

Tarifs

Frais pédagogiques : 5 953,50 € (frais de passage de l'épreuve d'évaluation inclus)

(*Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2025*)

Accessibilité handicap

L'IRTESS s'assure de la mise en place des aménagements notifiés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes (CDAPH) suite à la demande de la personne.

Informations inscriptions

Fanny DIDIER - Secrétaire
fdidier@irtess.fr - 03 56 55 04 17

Informations formation

Corinne GIRARD - Responsable de filière
cgirard@irtess.fr - Tél. 03 56 55 04 14